



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

procédures

Question écrite n° 80390

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, aux fins de connaître le nombre de saisines du juge d'instruction pour l'année 2009.

Texte de la réponse

En 2009, les juges d'instruction ont été saisis de 20 899 affaires. Ces données issues des cadres du parquet sont provisoires.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80390

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6267

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10398